

Le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Philemon YANG**, a présidé ce jeudi 30 novembre 2017 à partir de 09h dans le bâtiment principal abritant ses Services, le Conseil de Cabinet du mois en cours.

Y ont pris part, outre ses proches collaborateurs, les Ministres d'Etat, les Ministres, les Ministres Délégués et les Secrétaires d'Etat.

L'ordre du jour comportait les points ci-après:

1. un exposé du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale sur *la mise en œuvre du Programme Pays pour le Travail Décent* ;
2. un compte rendu du Ministre de l'Education de Base sur *le déroulement de la 39^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO*.

Au terme du mot introductif du Chef du Gouvernement, le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale a fait savoir que le Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD) s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ce Programme a été conçu suivant une démarche tripartite associant le Gouvernement, les Employeurs ainsi que les Travailleurs. Il repose sur quatre piliers essentiels que sont l'emploi, la protection sociale, la promotion des droits au travail et le dialogue social. Dans le cadre de la mise en œuvre dudit Programme, le Cameroun et l'OIT ont signé le 22 octobre 2014 un Protocole d'Accord pour la période 2014-2017, qui est structuré autour de trois axes prioritaires, à savoir **(i)** l'accroissement des opportunités d'emplois décents et des activités génératrices de revenus ; **(ii)** l'amélioration du cadre normatif et des conditions de travail pour tous ; **(iii)** le renforcement des capacités des mandants tripartites au dialogue social.

Evoquant les résultats déjà obtenus au titre de l'exécution de ce Programme, le Ministre du Travail et de Sécurité Sociale a mentionné entre autres **(i)** l'adoption du Plan d'action national de lutte contre les pires formes de travail des enfants ; **(ii)** la signature de divers textes juridiques relatifs à la prise en charge des assurés volontaires au régime d'assurance des pensions vieillesse et la revalorisation du montant des allocations familiales servies aux travailleurs ; **(iii)** la signature de Conventions collectives et d'Accords d'établissement ; **(iv)** l'institution d'un Comité National de Concertation et de Suivi du Dialogue Social. En guise de perspectives, le Ministre du Travail a annoncé la prorogation jusqu'en 2019 du Programme Pays pour le Travail Décent, afin de consolider les résultats obtenus et d'amplifier leurs impacts.

La parole a été ensuite donnée au Ministre de l'Education de Base, qui a rendu compte du déroulement de la 39^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO, tenue en France du 30 octobre au 14 novembre 2017. Outre l'élection d'un nouveau Directeur Général de cette institution, il en ressort pour l'essentiel que les problématiques abordées au cours de ces assises portaient notamment sur les changements climatiques, la protection du patrimoine matériel et immatériel de l'humanité ainsi que la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable. Au cours de cette conférence, la délégation camerounaise a mené plusieurs activités, au rang desquelles la signature le 10 novembre 2017 entre le Cameroun et l'UNESCO, de l'accord relatif à la création du Centre d'Excellence de Micro-Science de Yaoundé. Le Cameroun entend ainsi intensifier et renforcer sa coopération avec l'UNESCO, à la faveur de la participation active de ses représentants au sein des différentes instances de cet organisme international.

A l'issue des échanges qui ont suivi ces exposés, le Premier Ministre a instruit le Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, de veiller à la bonne exécution de l'ensemble des composantes du Programme Pays pour le Travail Décent. Il a également demandé à toutes les administrations impliquées de mobiliser les ressources financières nécessaires à l'exécution des activités relevant de leurs compétences au titre de l'exécution de ce Programme. Le Chef du Gouvernement a en outre prescrit au Ministre de l'Education de Base d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues de la 39^{ème} session de la Conférence Générale de l'UNESCO et d'engager les diligences nécessaires à l'opérationnalisation du Centre d'Excellence de Micro-science de Yaoundé.

Le Conseil s'est achevé à 10h05mn.-

Yaoundé, le 30 NOV 2017

**LE SECRETAIRE GENERAL
DES SERVICES DU PREMIER MINISTRE,**

Séraphin Magloire FOU DA

